

CONSEIL DE VILLE

**Séance du 16 novembre 2023, à 19.30 h,
à l'Hôtel de ville
(Salle du Conseil de ville, 2^e étage).**

Le Conseil de ville a été régulièrement convoqué par affichage public à l'Hôtel de ville, par insertion dans le Journal officiel du Jura n° 39 du vendredi 3 novembre 2023, ainsi que par l'envoi à chaque conseillère et conseiller de ville de l'ordre du jour de la séance et annexes (art. 21 du ROAC et 4 du RCV).

1. Communications.
2. Informations du Conseil municipal.
3. Procès-verbal de la séance du 28 septembre 2023.
4. Questions orales.
5. Réponse à la question écrite intitulée « Frais de fonctionnement de la patinoire : tout est OK ? » (n° 1247) (PS-Les Verts).
6. Traitement de la motion intitulée « plan de mesures communal : introduction d'un mécanisme similaire à la mesure 610 du plan équilibre cantonal » (n° 1246) (Le Centre).
7. Traitement de la motion intitulée « Pour une stratégie cohérente et coordonnée concernant le parcage à Porrentruy » (n° 1250) (PLR).
8. Voter un crédit-cadre de CHF 600'000.- TTC, à couvrir par voie d'emprunt, en vue des travaux d'assainissement du parc immobilier de la ville de Porrentruy pour la période 2024 à 2027.
9. Fixer la quotité d'impôt, les différentes taxes et approuver le Budget communal 2024.
10. Divers.

Mme Sandra Nobs, présidente du Conseil de ville, dirige les débats.
Le procès-verbal est tenu par M. Maxime Biedermann, secrétaire-suppléant du Conseil de ville.

Sont excusés pour le Centre :

M. Nathan Rebetez - remplacé par M. Hervé Eggenschwiller.

Sont excusés pour le PLR :

M. Xavier Brunner - remplacé par M. Philippe Piegay.

M. Gabriel Schenk - remplacé par M. Eric Laville.

M. Thierry Simon – pas remplacé.

Sont excusés pour le PS-Les Verts :

Mme Magali Gast - remplacé par Mme Anna Siegenthaler.

Mme Jacqueline Etique - remplacée par Mme Renée Rebetez.

Sont excusés pour le PCSI :

M. Thomas Schaffter - remplacé par Mme Marie-Claire Chappuis.

M. Pierre-Olivier Cattin – remplacé par M. Yves Quiquerez.

Mme Gladys Uldry-Léchenne – pas remplacée.

Sont présents pour le Conseil de ville :

Mmes, Marie-Claire Chappuis, Stéphanie Froté, Elodie Gschwind, Mélanie Iseli-Theurillat, Clara Loichat, Tiffany Meyer, Sandra Nobs, Lisa Raval, Renée Rebetez, Laure Roy, Anna Siegenthaler, Charlène Theurillat, Virginie Vico-Cerf.

MM. Thierry Berthoud, Guillaume Cadario, Angelo Casarano, Julien Cattin, Tom Cerf, Claudio Cordone, René Dosch, Hervé Eggenschwiller, Pierluigi Fedele, Xavier Frainier, Cyril Friche, Joël Godat, Matthieu Hays, Baptiste Laville, Eric Laville, Vadim Mahon, Patrick Monin, Didier Nicoulin, Johan Perrin, Philippe Piegay, Piquerez Sébastien, Yves Quiquerez, Raphaël Richard, François Schaffter, Stéphane Theurillat, Yves Voisard.

Sont présents pour le Conseil municipal :

M. le Maire Philippe Eggertswyler, Mmes Chantal Gerber et Anne Roy, MM. Gilles Coullery, Manuel Godinat, Julien Parietti, Alain Theilkaes, Denis Sautebin, vice-chancelier.

Mme la Présidente ouvre la sixième séance de l'année 2023. Elle ajoute que l'ordre du jour du Conseil de ville ayant été publié dans le Journal officiel dans les délais, le Conseil de ville peut délibérer valablement.

Mme Elodie Gschwind et M. Guillaume Cadario fonctionnent comme scrutateurs.

Ordre du jour

M. Stéphane Theurillat propose d'inverser l'ordre des points n° 8 et n° 9 et donc de fixer la quotité d'impôt, les différentes taxes et approuver le Budget communal 2024 avant de voter le crédit-cadre de CHF 600'000.- TTC, à couvrir par voie d'emprunt, en vue des travaux d'assainissement du parc immobilier de la ville de Porrentruy pour la période 2024 à 2027.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent la proposition de M. Stéphane Theurillat de modification de l'ordre du jour par 22 voix pour 11 contre et 6 abstentions.

1. Communications.

M. Bryan Zola (PCSI) a donné sa démission suite à son déménagement hors Porrentruy. Mme Marie-Claire Chappuis est donc nommée en tant que titulaire et M. Yves Quiquerez est nommé comme suppléant.

M. Tom Cerf (PS-Les Verts) a donné sa démission pour la fin de l'année 2023 suite à son déménagement hors Porrentruy. M. Jean-Marc Heusler est donc nommé en tant que titulaire et Mme Céline Bédât Heusler est nommée comme suppléante.

2. Informations du Conseil municipal.

M. Julien Parietti informe que toutes les oppositions du Plan spécial Bacavoine ont été levées. Ce plan spécial pourra ensuite être approuvé par le Conseil municipal et le Canton avant d'entrée en force en début d'année prochaine.

Mme Anne Roy informe que la Municipalité de Porrentruy a installé une borne de recharge « test », accessible à tout un chacun, dans le parking public de l'administration communale (anciennement BKW).

3. Procès-verbal de la séance du 28 septembre 2023.

La parole n'est pas utilisée.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville approuvent ce procès-verbal à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.

4. Questions orales.

M. Baptiste Laville se questionne sur la présence des toilettes publiques à la gare de Porrentruy. Les CFF ont annoncé vouloir mettre en place des toilettes publiques payantes dès 2025. Avant que les travaux ne soient réalisés par les CFF, est-ce que la commune de Porrentruy envisage-t-elle une solution alternative pour que des toilettes en gare de Porrentruy existe ?

Mme Anne Roy informe qu'une rencontre récente a eu lieu entre la Municipalité et les CFF. Les CFF prévoit des travaux de rénovation en gare de Porrentruy, incluant des toilettes publiques, dès 2024. Elle précise également que des travaux ont eu lieu dans le restaurant de la gare et ce dernier est prêt à accueillir son nouveau gérant.

M. Baptiste Laville se déclare satisfait de la réponse.

Le rapport de gestion 2022 de l'administration municipale mentionnait une grande hausse des nuitées de paratourisme. M. Thierry Berthoud s'étonnait de cette hausse et avait demandé lors de la séance du conseil de ville du 28 septembre si la méthode de comptage avait changé. M. le Maire Philippe Eggertswyler informait que la méthode de calcul n'avait pas été modifiée or, nous apprenions dans la presse du 7 novembre 2023 que cette hausse était bien due à un biais statistique, car les nuitées à l'hôpital étaient comptées depuis cette année. M. Thierry Berthoud demande si le rapport sera corrigé ou si cette différence de méthode de calcul sera mentionnée ?

M. le Maire Philippe Eggertswyler affirme que le rapport de gestion de l'administration municipale est dense et il confirme que les nuitées en hausse sont principalement dues à une nouvelle méthode de calcul.

M. Thierry Berthoud se déclare satisfait de la réponse.

5. Réponse à la question écrite intitulée « Frais de fonctionnement de la patinoire : tout est OK ? » (no 1247) (PS-Les Verts).

Pour le groupe PS-Les Verts, M. Baptiste se déclare non satisfait. Il remercie le Conseil municipal pour sa réponse très détaillée mais il estime que nous ne pouvons pas nous satisfaire de la situation actuelle décrite dans la réponse. Il regrette la non-entrée en matière du Conseil municipal sur les propositions décrites dans la question écrite.

6. Traitement de la motion intitulée « plan de mesures communal : introduction d'un mécanisme similaire à la mesure 610 du plan équilibre cantonal » (no 1246) (Le Centre).

M. Stéphane Theurillat détaille la motion intitulée « plan de mesures communal : introduction d'un mécanisme similaire à la mesure 610 du plan équilibre cantonal » et demande au législatif de l'accepter.

M. Alain Theilkaes complète le rapport du Conseil municipal et invite le législatif à refuser la motion.

M. le Maire Philippe Eggertswyler se dit surpris que M. Stéphane Theurillat, en tant que parlementaire jurassien, ait accepté cette mesure cantonale avec une rétrocession de seulement 10% pour les communes et regrette que sa proposition, faite par le biais de l'AJC, d'une rétrocession plus importante n'ait pas été débattue au Parlement jurassien.

M. Pierluigi Fedele indique que le groupe PS-Les Verts soutiendra la motion.

M. Julien Cattin mentionne que le groupe PLR soutiendra la motion.

M. Stéphane Theurillat précise qu'il a personnellement refusé la mesure 610 du plan d'équilibre cantonal en tant que parlementaire et qu'il n'a jamais eu écho de la proposition de M. le Maire Philippe Eggertswyler.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent la motion à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.

7. Traitement de la motion intitulée « Pour une stratégie cohérente et coordonnée concernant le parcage à Porrentruy » (no 1250) (PLR).

M. Johan Perrin détaille la motion intitulée « Pour une stratégie cohérente et coordonnée concernant le parcage à Porrentruy » et demande de soutenir cette motion.

M. le Maire Philippe Eggertswyler complète le rapport du Conseil municipal et invite le législatif à accepter cette motion.

Mme Tiffany Meyer indique que le groupe PS-Les Verts soutiendra la motion.

Mme Stéphanie Froté informe que le groupe PCSI soutiendra la motion.

Mme Elodie Gschwind mentionne que le groupe LE Centre soutiendra la motion.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent la motion à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.

8. Fixer la quotité d'impôt, les différentes taxes et approuver le Budget communal 2024.

ENTREE EN MATIERE

M. Alain Theilkaes évoque les trois raisons principales du déficit structurel du budget communal, à savoir les investissements importants des dernières années, la fiscalité liée à la RFFA n'ayant pas encore porté ses fruits et pour finir, la conjoncture actuelle marquée par une forte inflation. Il précise les économies réalisées sur le budget 2024 notamment via des diminutions des subventions externes et ERHCA, des charges internes, des diminutions de montants liés à l'entretien des routes, des parcs publics et des véhicules, le report de l'engagement d'un agent de police en juin 2024, la diminution de certains taux de travail liés à des départs et une ponction salariale au personnel communal. M. Theilkaes précise également que le Conseil municipal souhaite proposer une augmentation de la taxe immobilière afin de présenter un budget proche de l'équilibre dans le but d'éviter de se retrouver à découvert au bilan.

M. Pierluigi Fedele précise que le groupe PS-Les Verts acceptera l'entrée en matière et informe sur les mesures que son groupe proposera dans le cadre du budget 2024.

M. Cyril Friche informe que le groupe LE CENTRE approuvera la quotité d'impôts inchangés, refusera l'augmentation de la taxe immobilière et approuvera les taxes communales.

M. Philippe Piegay précise que le groupe PLR va accepter majoritairement l'entrée en matière sur le budget 2024 ainsi que le maintien de la quotité d'impôts.

M Guillaume Cadario informe que le groupe PCSI acceptera l'entrée en matière et se réserve le droit d'intervenir, à tout moment de sa lecture.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent l'entrée en matière à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.

FONDS DU SUJET

Le budget est traité page par page.

Avant le traitement de l'annexe 2 – Compte de résultat selon les fonctions, une suspension de séance est prononcée par Mme la Présidente.

Les propositions globales des partis seront abordées en amont avant le traitement, page par page, des rubriques budgétaires.

Pour le groupe PS-Les Verts, M. Pierluigi Fedele propose pour le traitement du personnel :

- Pas de blocage des annuités ;
- Un renchérissement complet à 3.7% ;
- Une ponction temporaire d'une année de 1.7%

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville refusent la proposition de M. Pierluigi Fedele à 26 voix contre 12 et 1 abstention.

Pour le groupe LE CENTRE, M. Stéphane Theurillat informe qu'une proposition en lien avec le renchérissement sera soumise en fin de séance si les propositions d'économie de son parti sont acceptées durant le traitement page par page du budget.

Pour le groupe PS-Les Verts, M. Pierluigi Fedele propose de renoncer au paquet d'économie sur les subventions à hauteur de CHF 75'000.-.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville refusent la proposition de M. Pierluigi Fedele à 20 voix contre 18 et 1 abstention.

Annexe II – Compte de résultat selon les fonctions

0 Administration générale

Page 1 – Rubrique 0120.30000.00 – Traitements CM

Pour le groupe PS-Les Verts, M. Baptiste Laville propose l'introduction d'une ponction salariale, au Conseil municipal, à la même hauteur que celle qui concernera les employés communaux.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville refusent la proposition de M. Baptiste Laville à une majorité évidente.

Page 2 – Rubrique 0120.36322.00 – Cotisations associations hors canton

Pour le groupe LE CENTRE, M. Sébastien Piquerez propose de supprimer la cotisation NEXPO à hauteur de CHF 6'400.-.

M. le Maire Philippe Eggertswyler défend la cotisation NEXPO en lien avec la future exposition nationale qui aura lieu en Suisse et demande de la maintenir.

M. Pierluigi Fedele informe qu'à titre personnel, il soutiendra la proposition du groupe LE CENTRE.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent la proposition de M. Sébastien Piquerez à une majorité évidente.

Page 2 – Rubrique 0220.30100.00 – Traitements du personnel administratif - CDI

Pour le groupe LE CENTRE, M. Stéphane Theurillat propose de diminuer cette rubrique de CHF 75'000.- en lien avec la provision liée aux heures supplémentaires, en faisant descendre, au cours de l'année, les heures supplémentaires des employés municipaux.

M. Johan Perrin demande des précisions au comptable, M. François Biedermann, qui refait l'historique de la provision en question.

M. Manuel Godinat et M. le Maire Philippe Eggertswyler expliquent leurs craintes quant à la proposition de M. Stéphane Theurillat.

M. Pierluigi Fedele informe qu'à titre personnel, il soutiendra la proposition du groupe LE CENTRE.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent la proposition de M. Stéphane Theurillat à une majorité évidente.

1 Ordre et sécurité publics - Défense

Page 7 – Rubrique 1110.31719.00 – Education routière

Pour le groupe PS-LES VERTS, M. Joël Godat propose de maintenir la rubrique au même niveau que dans le budget 2023, à savoir, à hauteur de CHF 1'500.-.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville refusent la proposition de M. Joël Godat à une majorité évidente.

2 Formation

Page 16 – Rubrique 2128.31440.00 – Entretien bâtiments et immeubles du PA

Pour le groupe LE CENTRE, M. Stéphane Theurillat propose de diminuer cette rubrique de CHF 1'400.- en lien avec les travaux prévus dans l'ascenseur, où la ligne devra passer de la 3G à la 4G. Il propose un report de cette charge afin d'essayer de passer directement à la 5G.

M. Manuel Godinat explique les craintes sécuritaires du Conseil municipal en lien avec ces travaux et propose de ne pas reporter cette charge.

M. Stéphane Theurillat transmet des informations en lien avec les délais de passage à la 5G.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent la proposition de M. Stéphane Theurillat à une majorité évidente.

3 Culture – Sports – Loisirs - Eglises

Page 23 – Rubrique 3220.31440.00 – Entretien bâtiments et immeubles du PA

Pour le groupe LE CENTRE, M. Stéphane Theurillat propose de diminuer cette rubrique de CHF 2'300.- en lien avec les travaux prévus dans l'ascenseur, où la ligne devra passer de la 3G à la 4G (idem proposition ci-dessus). Il propose un report de cette charge afin d'essayer de passer directement à la 5G.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent la proposition de M. Stéphane Theurillat à une majorité évidente.

8 Economie publique

Page 52 – Rubrique 8400.31999.10 – Promotion touristique

Pour le groupe LE CENTRE, M. Sébastien Piquerez propose de diminuer cette rubrique de CHF 25'000.- en lien avec la suppression du cabanon prévu dans la cour du château, la rénovation de la façade du dinosaure au rond-point Courtedoux-Route de Bressaucourt et le déplacement de la tête du nain Plonk et Replonk.

M. le Maire Philippe Eggertswyler défend le montant inscrit au budget et demande de ne pas soutenir cette proposition.

M. Stéphane Theurillat explique que LE-CENTRE est d'avis que les projets mentionnés ci-dessus peuvent être reportés.

M. le Maire Philippe Eggertswyler explique ses craintes de voir le montant des rénovations en lien avec le dinosaure augmenter au fil des années. Concernant le cabanon, il informe des contacts en cours entre la Municipalité et le Canton.

M. Stéphane Theurillat encourage les conseillères et conseillers de ville à accepter la proposition du parti LE CENTRE.

M. Thierry Berthoud défend le maintien de la rubrique « promotion touristique » telle que proposée par le Conseil municipale.

M. Johan Perrin rappelle que le budget de cette rubrique a déjà été baissé ces dernières années et défend le maintien du montant tel que proposé par le Conseil municipale.

M. le Maire Philippe Eggertswyler rappelle que le Conseil municipal prendra en considération chaque coût s'ils s'éloignent des devis approximatifs réalisés dans le cadre du budget et défend la nécessité de la promotion touristique pour la ville de Porrentruy.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville refusent la proposition de M. Sébastien Piquerez à une majorité évidente.

Page 53 – Rubrique 8717.31300.00 Prestations administratives de tiers (SACEN)

Pour le groupe LE CENTRE, M. Cyril Friche propose de diminuer cette rubrique de CHF 10'000.-.

Mme Anne Roy donne des explications sur cette rubrique et informe comment les coûts sont calculés pour celle-ci.

M. Baptise Laville demande davantage d'informations sur les prestations délivrées par la société SACEN.

Mme Anne Roy apporte les explications demandées, notamment en lien avec le label « Cité de l'énergie GOLD » et les projets menés par la société SACEN.

Suite à ces explications, M. Baptise Laville demande de maintenir le montant inscrit au budget tel que proposé par le Conseil municipal.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent la proposition de M. Cyril Friche à 18 voix contre 14 et 7 abstentions.

Page 53 – Rubrique 8500.36350.00 – Promotion économique

Pour le groupe LE CENTRE, M. Stéphane Theurillat propose de diminuer cette rubrique de CHF 15'000.-.

M. le Maire Philippe Eggertswyler explique ses craintes envers le commerce local et défend le montant proposé par le Conseil municipal.

M. Stéphane Theurillat défend sa proposition et conteste les interprétations de M. le Maire Philippe Eggertswyler.

M. Pierluigi Fedele informe qu'à titre personnel, il soutiendra la proposition du groupe LE-CENTRE.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent la proposition de M. Stéphane Theurillat à 17 voix contre 14 et 8 abstentions.

Une interruption de séance est demandée par Mme Laure Roy du parti LE CENTRE.

Suite aux décisions prises durant la séance du Conseil de Ville, M. Stéphane Theurillat propose, pour le groupe LE CENTRE d'augmenter le renchérissement accordé au personnel de 2.4% à 2.6%.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent la proposition de M. Stéphane Theurillat à une majorité évidente.

Discussion sur la quotité d'impôt et les taxes (page 8 – Rapport relatif au budget 2024)

Pour le groupe LE CENTRE, M. Cyril Friche propose de supprimer la hausse de la taxe immobilière proposée par le Conseil municipal.

M. Pierluigi Fedele informe que son groupe PS-Les Verts soutiendra la hausse de la taxe immobilière telle que proposée par le Conseil municipal. Il informe également que son groupe proposera une hausse de la quotité d'impôts.

M. Johan Perrin explique que le groupe PLR soutiendra la proposition du groupe LE CENTRE de supprimer la hausse de la taxe immobilière. Il informe également que son groupe ne soutiendra pas l'augmentation de la quotité d'impôts qui sera proposée par le groupe PS-Les Verts.

M. Alain Theilkaes explique que le Conseil municipal ne soutient pas une augmentation de la quotité d'impôts.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent la proposition de M. Cyril Friche de supprimer la hausse de la taxe immobilière à une majorité évidente.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville refusent la proposition de M. Pierluigi Fedele d'augmenter la quotité d'impôts à 2.10, à une majorité évidente.

VOTE – Acceptation de la quotité d'impôt et des taxes figurant à la page 8, moyennant les propositions acceptées ci-dessus

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent la quotité d'impôt et les taxes figurant à la page 8, moyennant les propositions acceptées ci-dessus, à une majorité évidente.

VOTE FINAL – Acceptation du budget communal 2024

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent le budget communal 2024, moyennant les propositions acceptées ci-dessus, à une majorité évidente.

- 9. Voter un crédit-cadre de CHF 600'000.- TTC, à couvrir par voie d'emprunt, en vue des travaux d'assainissement du parc immobilier de la ville de Porrentruy pour la période 2024 à 2027.**

ENTRÉE EN MATIÈRE

M. Manuel Godinat propose aux Conseillères et Conseillers de ville d'accepter l'entrée en matière et se tient à disposition pour toute demande de complément.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent l'entrée en matière à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.

FONDS DU SUJET

La parole n'est pas demandée.

VOTE

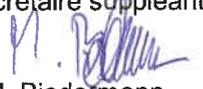
Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent le crédit-cadre de CHF 600'000.- TTC, à couvrir par voie d'emprunt, en vue des travaux d'assainissement du parc immobilier de la ville de Porrentruy pour la période 2024 à 2027, à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.

10. Divers.

Mme la Présidente signale qu'aucun texte n'a été déposé ce soir.

La parole n'étant plus utilisée, Mme la Présidente lève la séance. Il est 22h40 heures.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE
Le secrétaire suppléant :


M. Biedermann

La présidente :


S. Nobs

